Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500549-20260408-2026_35-DE

COMMUNE DE CHANTELOUP
35150
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 AVRIL 2026

****

L'an deux mil vingt-six, le huit avril, à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MINIER Vincent, Maire.

Présents : 17
Vincent MINIER : Maire
M LAURENT Yann, Mme ARHAN Patricia, M. JAFFRO Gérald : adjoints
M. LEBRETON Gervais, M. QUEMENEUR Bernard, M. ENOND Michel, Mme CADET Héléna, M. DOREL Didier, Mme TRICOIRE Isabelle, M. TARDIF Christophe, Mme BUREL Nathalie, Mme LE MINTER Laetitia, Mme JAUNY Manuela, M. BOVI Hervé, Mme CARRE Mélissa, M. CALME Erwann.

Absents : 2 (dont 2 pouvoirs)
Mme GOUR Christèle (donne pouvoir à Gérald JAFFRO), Mme HARDY-VIGNON Laurence (donne pouvoir à M. DOREL Didier)

Nombre de votants : 19 Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de la convocation :01/04/2026

M LAURENT Yann prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Assistait en outre à la séance :
Mme LUCAS Véronique, Secrétaire Générale de Mairie de la Commune de Chanteloup.

****

2026-35 :
Subventions aux associations

Monsieur Le Maire soumet au vote les subventions suivantes qui ont donné lieu à un débat préalable en commission « FINANCES » et dont la présentation a été réalisée par M. Hervé BOVI. Outre les subventions, toutes les associations bénéficient d'une mise à disposition à titre gracieux des locaux communaux. Cette mise à disposition est valorisée dans les dossiers de subventions.

Associations communales :

- ACCA de Chanteloup ..... 700,00 €

Montant accepté à l'UNANIMITE.

- Association LOUPIOTS ..... 865,50 €

Montant accepté avec 18 voix POUR (1 élu ne participant pas au vote)

- LES PETITS LIENS..... 941,00 €

Montant accepté avec 17 voix POUR (2 élus ne participant pas au vote)

Association LOUPZIC ..... 700,00 €

Montant accepté à l'UNANIMITE.

- Marche avec LES LOUPS ..... 855,00 €

Montant accepté avec 18 voix POUR (1 élu ne participant pas au vote)

- Union Sportive Section BASKET..... 771,00 €

Montant accepté à l'UNANIMITE.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500549-20260408-2026_35-DE

- Union Sportive Section BADMINTON ..... 1 467,00 €

Montant accepté à l'UNANIMITE.

- Union Sportive Section FOOT ..... 945,00 €

Montant accepté à l'UNANIMITE.

- Union Sportive Section TENNIS DE TABLE ..... 1 274,00 €

Montant accepté avec 18 voix POUR (1 élu ne participant pas au vote)

- Union Sportive Section YOGA ..... 567,00 €

Montant accepté à l'UNANIMITE.

- USEP - Ecole Publique ..... 5 885,40 €

Montant accepté à l'UNANIMITE.

- A.P.E Ecole Publique ..... 1 000,00 €

Montant accepté avec 18 voix POUR (1 élu ne participant pas au vote)

- Association CAMPAGN'ART ..... 2 672,00 €

Montant accepté à l'UNANIMITE.

- L'OREILLE AUX ABOIS ..... 1 290,00 €

Montant accepté à l'UNANIMITE.

<u>Associations hors commune :</u>

- **Alcool Accompagnement Prévention** ..... 50,00 €

Montant accepté à l'UNANIMITE.

- **Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)** ..... 50,00 €

Montant accepté à l'UNANIMITE.

- **Amicale des donneurs de sang de Janzé** ..... 50,00 €

Montant accepté à l'UNANIMITE.

- **France Adot 35** ..... 50,00 €

Montant accepté à l'UNANIMITE.

- **Resto du Cœur de Bain de Bretagne** ..... 500,00 €

Montant accepté à l'UNANIMITE.

- **Rêve de Clown Bretagne** ..... 50,00 €

Montant accepté à l'UNANIMITE.

- **Secours Catholique de Janzé** ..... 100,00 €

Montant accepté à l'UNANIMITE.

- **Solidarité Paysans Bretagne** ..... 50,00 €

Montant accepté à l'UNANIMITE.

****

Pour extrait conforme,
"Affaire inscrite à l'ordre du jour"
Le Maire, Vincent MINIER

Le Maire
Vincent MINIER